

Image not found or type unknown



Duree entre le compromis et la signature definitive

Par **danielou1947**, le **09/08/2017** à **11:06**

Bonjour MON épouse à signe avec une agence immobilière un compromis de vente pour un bien qu'elle possédait en région parisienne. L'agence a remis ce dossier au notaire fin juillet. Combien de temps pour la signature définitive ? merci danielou

Par **goofyto8**, le **09/08/2017** à **14:14**

bonjour, il faut compter 3 mois. Deux mois [s]obligatoires[/s] pour que le notaire attende la réponse de la ville (celle-ci étant prioritaire pour acheter) et un mois pour les délais administratifs et les formalités.